

## BAREME DE COMMISSIONS

Applicable au 01/09/2015

### TRANSACTION

A l'exclusion des ventes de logements neufs en VEFA, des commerces et des locaux d'entreprise

Prix de vente Net en €	Commission TTC à ajouter
1 à 40 000€	Forfait 4000€
De 40 001€ à 70 000€	10%
De 70 001€ à 150 000€	9%
De 150 001€ à 200 000€	8%
De 200 001€ à 300 000€	7%
De 300 001€ à 600 000€	6%
Au-delà de 600 000€	5%

### CESSION DE COMMERCES, LOCAUX D'ENTREPRISES, DROIT AU BAIL\*

Prix de vente Net en €	Commission HT à ajouter**
1 à 40 000€	Forfait 5000€ HT
De 40 001€ à 2500 00€	10% HT
De 250 001€ à 850 000€	9% HT
Au-delà de 850 000€	8% HT

\*Le prix de vente s'entend avec la globalité incluant en plus l'éventuel remboursement de compte courant, etc...

Les honoraires de cession (hors location) qu'ils soient à la charge du vendeur ou de l'acquéreur ne peuvent dépasser 10% HT du prix de vente. En cas de prix de vente inférieur à 40 001€, les honoraires devront être de 5000€ HT maximum.

\*\* Pourcentage sur le prix de vente, TVA en sus.